

Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2114 - Actions décentralisées

Appel à projets "Solidarité Internationale 2011"

Rapport n° CP/2011/664

Service gestionnaire:

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution de subventions destinées à soutenir les projets de solidarité internationale d'associations bas-rhinoises, présentés dans le cadre de l'appel à projets, instauré par la délibération du 27 octobre 2008.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation trois demandes de subvention en faveur des associations bas-rhinoises, mentionnées dans le tableau annexé au présent rapport.

Celles-ci ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération transfrontalière et décentralisée lors de sa réunion du 15 septembre 2011.

Le montant des subventions qu'il vous est proposé d'accorder s'élève à 7 650 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)		Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
3634	204-2042-041	68 625,00	€	32 000,00 €	7 650,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer, conformément aux tableaux annexés, des subventions d'investissement d'un montant global de 7 650 €, aux associations suivantes :

- Association « Congrégation des Soeurs de la Croix de Strasbourg » à hauteur de 5 000 €, pour le projet 2011 de forage d'un puits et d'installation de panneaux solaires pour la Maison d'enfants vulnérables, à Mfou, au Cameroun (Afrique)
- Association « NICARALI » à hauteur de 1 500 €, pour le projet 2011 de création d'une bibliothèque publique, à Chagüitillo, au Nicaragua (Amérique latine)

. Association d'« Aide à la Formation Paramédicale au Népal » à hauteur de 1 150 €, pour le projet 2011 d'assainissement de la zone de captage des eaux (construction de 50 latrines), de la ville de Gorkha, au Népal (Asie).

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL